



Changer la Gouvernance

Fiche thématique : Écriture inclusive

Pourquoi proposer cette modification ?

Nous proposons de ré-écrire le règlement général en écriture inclusive conformément au fonctionnement associatif déjà décidé en AG, qui demande d'écrire le maximum des textes officiels de l'association en écriture inclusive.

Par contre, il n'est pas proposé de ré-écrire nos statuts de la même manière car nous craignons que ceux là ne soient pas validés par le ministère dans le cadre de notre agrément d'utilité publique.

Fonctionnement actuel

Les statuts et le règlement général ne sont pas en écriture inclusive. Une note est présente en préambule dans le règlement général.

Nouveau fonctionnement proposé

Le règlement général est en écriture inclusive. Les statuts ne sont pas en écriture inclusive